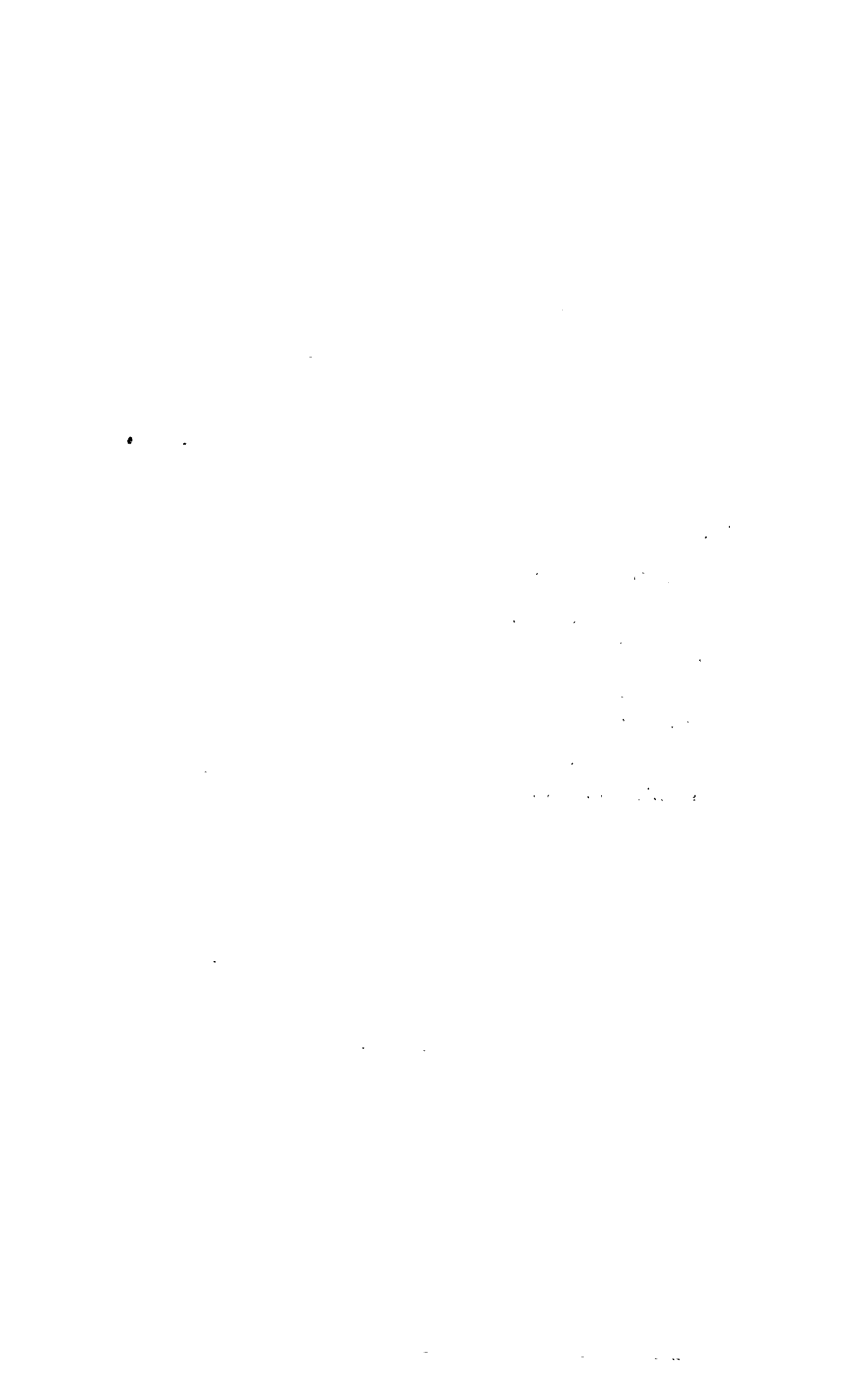


TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Purgatifs allopathiques et purgatifs homœopathiques..	5
I. Purgatifs allopathiques.....	9
II. Purgatifs homœopathiques choisis parmi les purgatifs allopathiques.....	18
III. Maladies dans lesquelles l'homœopathie fait usage de purgatifs allopathiques,.....	25
IV. Purgatifs homœopathiques choisis parmi les constipants allopathiques	36





PURGATIFS ALLOPATHIQUES

ET

PURGATIFS HOMŒOPATHIQUES

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

- Essai de thérapeutique générale* 1905, in-12 de
167 p. 2 fr.
- Conseils pratiques pour l'alimentation des malades...* 0.25
- La nouvelle édition du Dictionnaire de Médecine de
Littre et son article sur l'Homœopathie* 0.50
- Allopathie, Homœopathie, Isopathie. Constitution de
la Thérapeutique du Dr P. Jousset, Examen criti-
que, 1907, in-8 de viii-96 p.*..... 2 fr

Purgatifs

Allopathiques

ET

Purgatifs

Homœopathiques

PAR

Le Dr JULES GALLAVARDIN



Extrait du *Propagateur de l'Homœopathie*

Traduit en allemand dans l'*Homœopathische Rundschau*



LYON

IMPRIMERIE PAUL LEGENDRE et Cie

14, Rue Bellecordière, 14

1907

21187109

3. 1. 1954

21187109

3. 1. 1954

PURGATIFS ALLOPATHIQUES

ET

PURGATIFS HOMŒOPATHIQUES.

Les échanges incessants qui se passent dans notre organisme sont la caractéristique de la vie. Notre corps, en prenant dans les aliments les substances chimiques qui lui sont nécessaires, utilise tout ce qui lui convient pour son bon fonctionnement, mais, puisque ces substances chimiques contenues dans les aliments ne sont pas toutes utiles à l'organisme, il est nécessaire que les substances solides qui ne peuvent être utilisées soient rejetées par l'extrémité inférieure du tube digestif. Mais il ne faut pas voir seulement ce qui se passe dans le tube digestif, il faut aussi comprendre comment ces substances chimiques, pénétrant sous forme gazeuse, liquide ou solide jusque dans la profondeur de nos tissus, peuvent provoquer le mouvement, puis, après avoir assisté à cette transformation de la matière en travail musculaire, cérébral, etc., il faut suivre les déchets matériels qui résultent de cette transformation et voir comment ces déchets, qui sont de véritables poisons, sont rejetés par l'organisme, soit sous forme de gaz acide carbonique exhalé par le poumon au moment de l'expiration, soit

sous forme de liquides évacués : 1^o par les reins ; 2^o par la muqueuse de l'intestin et de ses glandes annexes ; 3^o par la peau.

Le rein, l'intestin et la peau constituent donc trois voies de dépuration de l'organisme. La plus importante est, sans contredit, la voie rénale qui élimine une grande quantité de substances nuisibles ou toxiques par les urines ; viennent ensuite la paroi intestinale qui, avec le mucus favorisant la digestion, peut rejeter beaucoup de substances toxiques, et enfin la peau par où s'élimine la sueur excrétée par les glandes sudoripares.

Je m'occuperai surtout, dans cette étude, de l'élimination des substances toxiques par la voie intestinale.

Les Anciens avaient assez souvent observé que, dans le cours de beaucoup de maladies livrées à elles-mêmes, il survenait spontanément d'importantes modifications qu'ils considéraient comme de très bon augure parce que ces modifications annonçaient une guérison prochaine. Ces modifications, ils les appelaient des *crises*, d'un mot grec qui veut dire *juger*, parce que ces crises, ou symptômes *critiques*, constituaient pour eux un élément de jugement pour pronostiquer l'heureuse issue de la maladie (1). C'est ainsi qu'ils avaient noté la *crise urinaire* — il s'en manifeste habituellement une après un accès d'asthme — la *crise intestinale*, ou véri-

(1) Plus tard ce mot de *crise*, acquérant un double sens, fut employé pour désigner, non pas une réaction naturelle de l'organisme s'acheminant vers la guérison, mais l'apparition de nouveaux symptômes morbides, *crise d'asthme*, *crise de nerfs*, etc.

table purgation naturelle ou spontanée, la *crise sudorale* ou excrétion abondante de sueurs apparaissant au moment de la cessation de symptômes fébriles.

Assurément, en ce qui concerne la crise intestinale, il ne faut pas confondre cette *purgation naturelle spontanée* avec les symptômes morbides caractérisés par de la diarrhée, tels qu'on les rencontre dans le choléra, la cholérine, la dysenterie, les diarrhées chroniques, symptômes de gastro-entérite ou d'entéro-colite. Il ne faut pas non plus confondre cette *purgation naturelle* avec la *purgation artificielle* provoquée par l'administration d'un purgatif. Sans doute c'est l'apparition d'une purgation naturelle qui a dû donner l'idée d'administrer des substances purgatives, mais il ne faudrait pas croire que plus un purgatif est fort, plus il doit contribuer à la guérison d'un organisme malade. La nature veut bien qu'on l'imité, mais non pas qu'on la singe, et j'examinerai plus loin qu'elle est la meilleure manière de l'imiter.

Le tube intestinal ne se compose pas seulement de glandes muqueuses sécrétant du mucus et expulsant avec lui quelques principes toxiques, il renferme aussi des fibres musculaires chargées de faire progresser les matières alimentaires. Ces fibres musculaires sont en grande quantité au niveau de l'œsophage et de l'estomac, c'est dans ce dernier organe que les aliments subissent une sorte de brassage. Il existe aussi de petites fibres musculaires réparties sur toute la longueur de l'intestin grêle et du gros intestin; au niveau du rectum ces fibres se trouvent en plus grande quantité. car ce sont elles

qui doivent expulser les excréments hors de l'organisme.

Ces considérations anatomiques et physiologiques permettent d'adopter une classification de purgatifs basée sur leurs propriétés.

1^o Purgatifs agissant sur les glandes muqueuses pour augmenter les sécrétions intestinales.

2^o Purgatifs agissant sur la musculature intestinale pour activer ses mouvements.

Cette classification élémentaire est préférable aux anciennes classifications classant les purgatifs, soit d'après leur force (1^o purgatifs minoratifs, doux, faibles, laxatifs; 2^o purgatifs cathartiques, modérés; 3^o purgatifs drastiques, forts, violents), soit d'après leur composition chimique qui, du reste, n'est pas toujours connue, surtout pour les substances purgatives végétales.

Cette classification ne doit pas cependant être prise à la lettre, car, suivant le moment de son action, suivant la dose, suivant l'état de l'organisme, tel purgatif peut très bien agir sur les glandes muqueuses du tube digestif et sur ses glandes annexes, comme sur la musculature intestinale, soit simultanément, soit alternativement.

Ceci dit, sans passer en revue tous les purgatifs, je m'arrêterai spécialement sur quelques-uns employés en allopathie, et signalerai ensuite ceux que l'expérience a fait connaître en homœopathie.

I

Purgatifs allopathiques. — En principe, l'on pourrait utiliser toutes les substances qui provoquent de la diarrhée, mais l'on a raison de rejeter complètement les substances dont l'action purgative est une des manifestations d'un empoisonnement. Aucun médecin ne s'aviserait, par exemple, de purger avec de l'*arsenic*, parce que ce corps chimique provoque une diarrhée si forte que des médecins appelés auprès de malades empoisonnés par l'*arsenic* et ne connaissant pas la cause de la diarrhée qu'ils observaient, ont cru avoir affaire à des cas de choléra.

Le *sublimé* ou *bichlorure de mercure* est dans le même cas.

L'on conçoit donc que ces purgations ne soient pas utilisées, car ainsi que le dit Manquat « il ne suffit pas, pour qu'une substance soit purgative, qu'elle provoque des garde-robes, car, à ce compte, il faudrait comprendre parmi les purgatifs un grand nombre de poisons et même les viandes altérées ; l'action purgative doit être indépendante de toute action toxique ».

L'*ellébore* était d'un emploi courant chez les Anciens. Bien que cette plante soit purgative, on l'administrait autrefois surtout comme vomitif, parce que, dans cette cure par l'*ellébore*, les

Anciens préféraient la *purgation* par le haut (1). Du reste, presque toutes les substances qui purgent peuvent aussi faire vomir (*éméto-cathartiques*), cela dépend de leur mode d'administration. L'*ipéca* donné dans une petite quantité d'eau provoque le vomissement, et si on l'administre dans une grande quantité d'eau, il produit une purgation. L'*émétique* (*tartrate double d'antimoine et de potasse*) a des effets identiques. D'après Dorvault, « l'*antimoine métallique* était autrefois assez employé en médecine. Pendant longtemps, on forma avec lui de petites balles que les malades avalaient pour se purger, et comme ces balles étaient rendues à peu près intactes, qu'elles servaient indéfiniment et qu'elles se transmettaient pour ainsi dire en héritage de famille, on les avait appelées *pilules perpétuelles*. On l'alliait aussi à l'étain et on en faisait des gobelets dans lesquels on laissait séjourner du vin qui acquérait ainsi une vertu émétique et purgative ». La *bryone* jouit aussi de propriétés purgatives. Dorvault dit encore à son sujet : « Les paysans de quelques contrées creusent le sommet de la racine au printemps et se purgent avec le suc qui se rassemble dans la cavité, à la dose d'une cuillerée. C'est ce qu'ils nomment eau

(1) Hahnemann. *Dissertation historique et médicale sur l'elléborisme*. Dans ce chef-d'œuvre d'érudition, Hahnemann cite les nombreuses maladies dans lesquelles on employait l'ellébore. Son usage dans l'aliénation mentale, la mélancolie, la paresse d'esprit était fréquent et La Fontaine s'en est fait l'écho dans sa fable *Le Lièvre et la Tortue* :

Ma commère, il faut vous purger
Avec quatre grains d'ellébore.

de bryone » (1). La *coloquinte*, qui, comme la bryone, est de la famille des cucurbitacées, est un purgatif drastique extrêmement énergique ; à cause de ses effets trop violents, elle est très peu employée. *L'huile de croton* s'emploie aussi très rarement, une goutte dans une tasse de bouillon suffit pour provoquer un effet purgatif.

Il est d'autres purgatifs allopathiques plus employés, tels sont les purgatifs salins : le *citrate* et le *sulfate de soude*, la *magnésie*, le *carbonate*, le *sulfate*, le *citrate* et le *tartrate de magnésie*. Ces sels purgatifs se trouvent presque tous en proportions variables dans les eaux minérales purgatives. Parmi les substances végétales ayant une vertu purgative, on trouve la *manne*, la *casse*, les *pruneaux*, la *mercuriale*, les *fleurs de pêcher*, la *chicorée*, la *petite pervenche* et beaucoup d'autres, utilisées dans la médecine populaire. Le *séné*, la *rhubarbe*, le *nerprun*, le *ricin* (huile), la *casarca*, le *podophyllin*, l'*aloès*, le *jalap*, la *scammonée*, la *gomme gutte* sont aussi des laxatifs ou des purgatifs très employés.

Le *calomel* (*protochlorure de mercure, chlorure mercurieux*) mérite une mention plus spéciale. C'est toujours le *calomel à la vapeur* qui doit être prescrit à l'intérieur comme purgatif parce que le *calomel* ainsi préparé ne contient

(1) Ces deux procédés d'administration rappellent ceux qui ont été déjà signalés dans le *Propagateur de l'Homéopathie*, 1905, n° 5 (la tasse-médicament), mais si la tasse de réalgar et la tasse de coloquinte sont des exemples de traitement homéopathique, les précédents sont des cas de purgations allopathiques.

pas de *sublimé*, et quand on le prescrit, l'on a ordinairement la précaution de défendre le sel de cuisine (*chlorure de sodium*) ou les acides, afin d'éviter la formation de *sublimé* (*bichlorure de mercure, chlorure mercurique*) qui provoquerait des symptômes diarrhéïques toxiques. Cependant cette défense d'absorber du sel marin ou des substances acides quand on a pris du calomel est pour certains auteurs complètement inutile. Verne prétend que l'action du sel sur le calomel est nulle. Un autre auteur, toutefois, sans doute compétent, écrivait dans le *Magasin pittoresque* (1870, p. 358), en réponse à un article (p. 104) qui relatait cette défense, l'opinion suivante que nous signalons simplement pour qu'elle soit vérifiée par de nouvelles expériences: « Le calomel ou protochlorure de mercure n'agit comme purgatif qu'à la condition de se transformer en bichlorure et cette transformation a lieu au contact du sel marin que le calomel rencontre dans les voies digestives. A l'état de protochlorure il est sans action purgative. Il y a une quarantaine d'années on croyait encore le calomel purgatif et on l'administrait en l'isolant soigneusement de toute substance salée, car on redoutait sa transformation en bichlorure ou sublimé corrosif; tous les traités de thérapeutique, formulaires, etc., de cette époque contiennent cette recommandation. Mais alors aussi le calomel était considéré comme un médicament infidèle, car tantôt il purgeait, tantôt il ne purgeait pas, suivant que le malade avait fait usage depuis un temps plus ou moins long d'aliments salés. On le donnait à la dose de 0 gr. 40 à 0 gr. 50 centigr. Aujourd'hui on le donne à la

dose de 0 gr. 10 à 0 gr. 15, dans une ou deux cuillerées de bouillon très salé, en ayant soin de ne mêler le calomel au bouillon qu'au moment où on va le prendre et, de cette manière il purge toujours, car quelques parcelles de protochlorure ont le temps de se transformer en bichlorure dans les voies digestives ».

Voici le mode d'administration du calomel recommandé par l'école officielle. On lit dans Manquat : « Dose purgative pour l'adulte : 0 gr. 30 à 1 gramme; on prescrit quelquefois concurremment un autre purgatif (rhubarbe, aloès, jalap, scammonée), dans le double but d'aider à l'action purgative et d'empêcher l'absorption d'une grande quantité de mercure » (Trousseau). Le Dr Bartet donne une dose purgative de calomel de 1 gramme et l'associe toujours à la rhubarbe. « J'ai vu, en effet, dit-il, trois cas de stomatite mercurielle résultant de l'administration de ce médicament qui n'avait pas été éliminé... ; associé à la rhubarbe je n'ai vu aucun accident » (Dr Bartet, Colonne expéditionnaire dans le Haut-Dahomey. *Archives de Médecine Navale*, 1898, p. 171). Il est évident que si, par l'addition d'un autre purgatif, l'on entraîne rapidement le calomel hors des voies digestives, on ne lui laisse pas le temps de provoquer des effets toxiques, il peut y avoir, de ce fait, une partie du calomel rejeté avec les matières fécales. mais alors à quoi sert de prendre à forte dose un purgatif dont une partie ne fait que traverser le tube intestinal ?

Quant à la transformation du calomel en sublimé au contact d'acides, si réellement elle a lieu, il est impossible de l'éviter, l'estomac

secrétant normalement de l'acide chlorhydrique.

Le *soufre* est aussi un purgatif qui était plus employé autrefois qu'aujourd'hui ; une dose de 10 à 15 grammes provoque des coliques et de la diarrhée ; à dose plus forte il détermine une véritable inflammation du tube digestif.

Doit-on classer le *bismuth* parmi les purgatifs ? Bien qu'il guérisse la diarrhée, son action toxique, réalisée soit par l'usage externe, soit par l'injection dans la circulation de sels de bismuth, se manifeste par des *symptômes diarrhéiques*. Son application dans la diarrhée relève donc d'une indication homœopathique, et c'est probablement parce que ce médicament, qui est sous forme de poudre insoluble, est difficilement absorbé au niveau de la muqueuse intestinale, qu'on peut, sans produire la diarrhée, en administrer des doses relativement très élevées qui, par leur action mécanique ou chimique et aussi par leur action physiologique considérée à la lumière de la loi des semblables, ont un heureux résultat pour guérir la diarrhée.

Si l'on veut se faire une idée scientifique du mécanisme d'action de ces divers purgatifs, il semble logique d'interroger les savants qui les emploient fréquemment. Tout d'abord, les résultats que l'on cherche à obtenir sont variés, c'est-à-dire que le médecin allopathe qui prescrit un purgatif l'emploie dans un but *d'évacuation*, de *dépuration* ou de *dérivation* (Manquat). Sans insister, pour le moment, si le but cherché est toujours atteint, il est bon d'examiner le moyen par lequel ce but est réalisé. Pour cela, l'école allopathique a proposé trois principales théories.

D'après la théorie de l'osmose (Poiseuille), la paroi du tube intestinal serait considérée comme une membrane dialysante au travers de laquelle peut se faire un échange de liquides ayant un équivalent osmotique différent, et cela jusqu'à ce qu'il y ait équivalence osmotique des deux liquides placés de chaque côté de la membrane. Si donc l'on introduit dans le tube digestif une substance purgative qui exerce une attraction du liquide situé de l'autre côté de la membrane, liquide qui, dans le cas particulier, est constitué par du sérum sanguin, il se produira une sécrétion plus abondante de liquide dans le tube digestif (exosmose), d'où purgation. Si, au contraire, la substance purgative était introduite dans le sang, en vertu de son pouvoir attractif elle attirerait le liquide qui se trouve dans l'intestin (endosmose), d'où constipation. L'auteur de cette théorie prétendait que si on injectait une substance purgative dans les veines on produisait de la constipation.

Mais Claude Bernard a complètement réfuté cette théorie. « Le sucre, disait-il, dont le pouvoir endosmotique est très grand, devrait avoir une action purgative des plus prononcées ; le sulfate de soude introduit directement dans les veines, purge aussi bien et même mieux que dans l'intestin » (*Leçons sur les effets des substances toxiques et médicamenteuses*, p. 85).

Cette théorie, qui ne servirait, du reste, qu'à expliquer l'action des purgatifs augmentant les sécrétions intestinales, est aujourd'hui abandonnée.

Une seconde théorie, la théorie mécanique, prétend que l'effet purgatif est le résultat de la

contraction accélérée des fibres musculaires de l'intestin, sans qu'il se produise une transsudation ou une hypersécrétion intestinale. Le contenu liquide de l'intestin cheminerait alors plus rapidement et serait évacué avant sa complète digestion.

Ces deux théories ont fait place à une troisième qui, tout en conservant la part de vérité contenue dans les théories qui l'ont précédée, s'appuie sur les lois de la physiologie normale ou morbide, c'est la théorie de l'*irritation*. En effet, si l'on irrite une muqueuse, on l'oblige à sécréter une plus grande quantité de liquides et, si l'on irrite un tissu musculaire, on le force à se contracter avec plus d'intensité. Donc, sous l'influence d'un purgatif qui, ne l'oublions plus, est un *irritant*, il se produit une inflammation locale, légère ou intense, suivant le purgatif; la muqueuse intestinale devient très rouge, l'épithélium, ou surface de revêtement de cette muqueuse, se desquame, et cette desquamation pouvant être comparée à une légère écorchure, l'on conçoit que la sécrétion du mucus intestinal soit augmentée, mucus dans lequel on trouve aussi quelques globules sanguins qui ne sont vraisemblablement sortis des vaisseaux que parce que ces derniers ont été écorchés.

Vulpian a constaté que les selles contenaient des *liquides de l'irritation* et que le purgatif n'agissait qu'en provoquant un *câtarre intestinal*.

Arnozan compare la purgation à une véritable *entérite* médicamenteuse. « Tout agent purgatif, dit-il, détermine artificiellement une entérite, c'est-à-dire une inflammation superfi-

cielle de la muqueuse avec exsudation de liquide comme à la surface de toute membrane enflammée... Les tuniques musculaires que tapisse la muqueuse irritée présentent des contractions exagérées comme dans toute entérite; de là les coliques, les douleurs abdominales qui accompagnent l'effet de ces remèdes, de là les selles plus fréquentes et plus liquides qui constituent l'effet purgatif » (*Précis de Thérapeutique* 2^e édit. II, p. 68).

Ces considérations méritent d'être rappelées aux médecins qui abusent des purgatifs.

Cependant, Manquat fait remarquer justement qu'il existe, outre l'hypersécrétion de la muqueuse et l'exagération des contractions musculaires, « un troisième élément dont il est difficile d'apprécier expérimentalement l'importance, c'est l'*hypersécrétion des glandes annexes* (foie, pancréas) *du tube digestif* »; toutefois, nous le verrons plus loin en examinant quelques purgatifs homœopathiques, cette hypersécrétion peut se produire sans qu'il soit nécessaire de provoquer une *irritation intestinale* par l'administration d'un purgatif à forte dose.

C'est, sans doute, pour réagir contre l'emploi de fortes doses que le professeur Soulier, dans le *Lyon Médical* du 14 septembre 1902 (t. 99, p. 359) prétendait que l'on pouvait réduire la dose de l'huile de ricin et celle du sulfate de soude à 10 grammes au lieu de 30. Mais, d'autres médecins, en donnant ces doses réduites, ont affirmé qu'ils n'obtenaient aucun effet purgatif. L'étude des purgatifs homœopathiques démontrera cependant que la dose peut être considérablement diminuée.

II

Purgatifs homœopathiques choisis parmi les purgatifs allopathiques. — Pour chaque purgatif allopathique, une dose fixe est nécessaire pour produire une purgation ayant son utilité dans des cas donnés, mais cependant, quand l'on veut remédier à certains cas de constipation, il peut arriver qu'une quantité excessivement petite d'un purgatif allopathique peut déterminer des selles plus régulières, parfois même des selles diarrhéiques. Et, pour cela, la réduction des doses ne doit pas être seulement d'un tiers comme le voulait le professeur Soulier, elle peut être poussée jusqu'à la 3^e, 6^e, 12^e et même jusqu'à la 30^e dilution centésimale. Ces faits, sans doute, ne sont pas très fréquents, mais tous les médecins homœopathes en ont certainement observé dans le cours de leur pratique.

Quand la régularité des selles, ou même l'effet purgatif, suit l'administration d'une dose infinitésimale d'une substance employée comme purgatif allopathique, ce n'est pas l'action purgative directe de la substance qui se manifeste, il se produit plutôt un effet de réaction générale dans tout l'organisme, sous l'influence de cette petite dose qui, agissant sur l'état général plutôt que sur l'état local intestinal, rétablit le fonctionnement normal du tube digestif et

du foie en particulier, sans irriter l'intestin.

Voilà donc une première catégorie de purgatifs homœopathiques choisis parmi les purgatifs utilisés en allopathie et la purgation naturelle obtenue par les premiers est bien plus agréable que la purgation artificielle provoquée par les seconds.

Parmi les médicaments qui produisent, en homœopathie, une purgation naturelle, se trouve surtout le *Sulfur*. Une très petite dose de *Sulfur* peut quelquefois provoquer une véritable décharge de toxines par la voie intestinale et pour faire comprendre ce résultat je citerai simplement les réflexions suivantes que le Dr Charles Mohr de Philadelphie a faites sur cet important médicament : « Le soufre, à dose allopathique de l'Ecole physiologique, provoque tout d'abord une diarrhée liquide, résultat d'une action locale sur le tube intestinal ; à dose homœopathique il ne la provoque pas toujours, parce que, d'après le rapport de cause à effet, son action locale n'existe pas. Le soufre ne produit pas en premier lieu son effet local sur l'intestin, mais il pénètre dans le sang. Quand, par l'emploi du soufre à dose homœopathique, survient une diarrhée, celle-ci n'est pas le résultat de l'irritation de la paroi interne de l'intestin par le soufre, mais bien plutôt la conséquence de l'augmentation de la production de la bile qui se déverse ensuite dans l'intestin. C'est pour cela qu'une grosse dose de soufre produit au commencement une diarrhée qui n'a rien de bilieux, alors qu'une diarrhée bilieuse survient après une petite dose de soufre. » (*Ueber Erst- und Nach-Wirkungen und die entgegenge-*

setzen Wirkungen von grossen und kleinen Medizinalgaben, von Ch. Mohr Philadelphia, Archiv für homœopathie, Dresde 1894, III, p. 206).

Sous ce rapport *Podophyllum* est absolument comparable à *Sulfur*. Dans l'École allopathique, le Podophyllin est surtout employé comme laxatif, il semble agir, quand on le prend à doses modérées, (0,02 à 0,03 centigr.), uniquement sur les muscles de l'intestin pour favoriser leur contraction, car en effet l'on obtient avec lui des selles plus abondantes qui ne sont pas diarrhéiques. Le médecin homœopathe qui prescrit *Podophyllum* ne se laisse jamais influencer pour choisir ce remède par ce symptôme unique : constipation ; il considérera ce symptôme comme secondaire et recherchera plutôt si ce médicament est indiqué par l'ensemble des symptômes.

Un enfant a-t-il du prolapsus du rectum accompagné de constipation, ce sera *Podophyllum* qui sera ordonné ; il en serait de même s'il y avait chute du rectum avec diarrhée ; *Podoph.* agissant spécialement sur les fibres musculaires de l'intestin et du rectum guérira, à la 3^me dilution par exemple, ou même à la 30^me, la chute du rectum et aussi la constipation, si elle est un symptôme dépendant du prolapsus du rectum.

D'autres cas cliniques réclament aussi l'administration de *Podophyllum*, c'est lorsqu'il y a des troubles du côté du foie. L'influence de ce médicament est si manifeste, que, administré à la 3^me ou 6^me dilution, il améliore beaucoup les symptômes de congestion du foie ou des voies biliaires, il favorise la sécrétion de la bile, tout en combattant la constipation, si ce symptôme

résulte de troubles hépatiques. Cette double action de *Podophyllum* sur la musculature intestinale et sur le foie montre bien que l'on aurait tort de prendre à la lettre la classification des purgatifs citée plus haut.

Le *Ricinus* agit de même dans certains cas de congestion hépatique en favorisant la sécrétion biliaire et si la constipation est un symptôme concomitant des troubles du foie, *Ricinus* en globules imbibés avec une 3^{me} dilution aura pour résultat de favoriser les selles, de purger homœopathiquement, et cette purgation naturelle ne s'accompagnera pas de coliques comme après l'absorption de 30 grammes d'huile de ricin.

Le *Tartarus emeticus* est aussi capable de provoquer une purgation homœopathique. Je me souviens que dans un cas de bronchite caractérisée par des mucosités bronchiques abondantes, j'eus à prescrire *Tartarus* 1^{re} trit. La disparition rapide des symptômes de la bronchite et, ce qui ne manqua pas d'étonner la malade, l'apparition de selles diarrhéïques suivirent l'administration de ce médicament. Cette purgation naturelle obtenue avec quelques dixièmes de milligramme de tartre stibié peut parfaitement être considérée comme la *crise* de la bronchite pour laquelle le médicament prescrit était très indiqué.

Il suffit, du reste, de lire les travaux de médecins homœopathes traitant de la constipation, en particulier ceux de Chargé (*Bibliothèque homœopathique*, t. 11, p. 359), de H. Bernard (*Etude sur le traitement homœopathique de la constipation*, par le Dr H. Bernard, de Mons.

2^e édition. Mons 1880), pour se rendre compte que des purgatifs allopathiques, tels que l'*Aloès*, la *Bryone*, le *Calomel* peuvent, à dose infinitésimale, provoquer des selles plus faciles.

La décoction de fleurs d'*Arnica* peut provoquer, à forte dose, une purgation allopathique et, cependant, Chargé a vu, sous l'influence de ce médicament pris à dose infinitésimale, « se dissiper promptement une constipation survenue brusquement et immédiatement après un coup violent reçu directement sur le ventre ».

La *Pulsatilla*, dont le suc retiré de la plante fraîche peut irriter violemment la muqueuse nasale de la personne qui le respire, peut produire une inflammation analogue du tube digestif, caractérisée par des selles diarrhéiques fréquentes. Une dose infinitésimale de *Pulsatilla* peut parfois provoquer un effet semblable, témoin le cas d'une jeune malade dont l'état général et quelques symptômes locaux indiquaient très nettement la pulsatille, et qui fut complètement purgée par une quinzaine de globules de la 3^ome dilution de *Pulsatilla* que je lui donnai en une seule fois à sec sur la langue.

Le sel de cuisine pourrait aussi être considéré comme purgatif. D'après le D^r Branche, « l'ingestion d'une quantité très considérable de chlorure de sodium peut donner lieu à une inflammation intense de l'estomac et de l'intestin, avec douleurs violentes, vomissements et diarrhée. Ingéré en excès, mais à doses modérées, le chlorure de sodium active fortement la sécrétion des membranes muqueuses avec lesquelles il se trouve en contact et produit des effets purgatifs » (*Le chlorure de sodium et les*

eaux chlorurées sodiques, thèse de Lyon, 1885, p. 127). En homœopathie, cette substance (*natrum muriaticum*) est très employée à dose infinitésimale comme remède de la constipation.

Si ces substances, qui sont, à forte dose, des purgatifs allopathiques, peuvent purger à très petite dose, c'est qu'elles exercent une influence sur l'état général de l'organisme. La diarrhée ainsi obtenue n'est pas le résultat d'une aggravation médicamenteuse, car elle n'est pas accompagnée de l'aggravation de l'état général ou des symptômes locaux indiquant le médicament, c'est plutôt le signe complémentaire (toute guérison survenant ordinairement sans purgation) d'une réaction défensive de l'organisme qui élimine de cette façon, par la voie intestinale, des substances nuisibles à cet organisme. Ce résultat est infiniment préférable à celui de la purgation allopathique ; s'il arrive parfois que des purgatifs allopathiques aient une influence favorable sur l'état général d'un malade, ce n'est, très souvent, pas parce que ces purgatifs ont une influence locale exclusive sur le tube digestif, mais c'est parce que de tels purgatifs, administrés la plupart du temps empiriquement par les médecins allopathes, agissent d'une façon éloignée sur l'état général des malades ; la preuve de cette assertion se trouve dans ce fait que tel purgatif convient à tel malade et non à tel autre, et que les malades ayant de la constipation habituelle idiopathique ou symptomatique sont obligés de choisir le purgatif qui convient le mieux à leur tempérament.

La purgation naturelle que provoque parfois

un remède homœopathique a donc une tout autre signification que l'entérite ou le catarrhe intestinal déterminé par le purgatif allopathique. Les cas que j'ai cités sont toutefois l'exception et seraient insuffisants pour faire comprendre quelles sont les véritables ressources que l'homœopathie retire des purgatifs allopathiques.

III

Maladies dans lesquelles l'homœopathie fait usage de purgatifs allopathiques. -- Si les faits précédents ont pu sembler extraordinaires à plusieurs de mes confrères, les faits suivants paraîtront bien plus extraordinaires encore à ceux d'entre eux qui n'ont reçu aucune notion d'homœopathie. Les médecins homœopathes qui me liront diront avec raison que je ne leur apprends rien de nouveau, aussi n'exposerai-je que le résumé de la question, résumé qui sera sans doute suffisant pour mes confrères allopathes, et qui sera, je l'espère, convaincant pour eux, si je leur démontre qu'il leur arrive assez souvent de faire de l'homœopathie sans le savoir.

Il y a plus d'un siècle que les médecins homœopathes disent aux membres de toutes les Académies de Médecine, aux professeurs de toutes les Facultés, qu'une substance capable, à forte dose, de provoquer des symptômes morbides, est capable, à petite dose, de guérir ces mêmes symptômes morbides, et, depuis ce temps-là, aujourd'hui comme autrefois, quand les médecins homœopathes prétendent que c'est avec les purgatifs allopathiques donnés à très petites doses qu'ils guérissent la diarrhée, ils s'exposent à entendre de la part de leurs

adversaires les mêmes railleries et les mêmes facéties de mauvais goût.

L'homœopathie recherche même dans les purgatifs les plus forts ses meilleurs remèdes contre la diarrhée ; c'est ainsi que *l'arsenic*, le *sublimé*, *l'ellébore*, la *colocointe*, qui sont des purgatifs tellement violents que le médecin allopathe se refuse à les employer, sont classés parmi les meilleurs remèdes homœopathiques de la diarrhée. Et chaque purgatif a ses indications spéciales. Un des premiers médecins homœopathes de Lyon, le docteur Dessaix le faisait déjà remarquer en disant : « Puisque le purgatif guérit une diarrhée analogue à celle qu'il est capable de causer lui-même, étudions avec le plus grand soin la diarrhée que produit chaque purgatif, chaque minoratif, chaque drastique et dans tous les cas de diarrhée que nous aurons à traiter, choisissons le remède, non d'après l'énergie seulement et la durée de son action, caractères plus ou moins vagues, généraux et très insuffisants pour toute spécialité donnée, mais d'après la plus grande analogie possible de tous les effets de ce remède avec tous les symptômes du mal à combattre. Ainsi s'utiliseront enfin les purgatifs nombreux qui dorment entassés dans nos pharmacies et dont chacun pourra trouver en temps et lieu son application spéciale et certaine ». (Dessaix. *De la médecine conjecturale soi-disant rationnelle et de la médecine positive*. Lyon, 1843, p. 96).

C'est l'étude de chacune des substances purgatives qui a fait préciser leurs indications spéciales.

Arsenicum album : Diarrhée avec soif, re-

froidissement des extrémités, angoisse, crainte de la mort.

Mercurius corrosivus : Selles dysentériques, sanguinolentes.

Veratrum album : Selles aqueuses avec frissons, tremblements. sueurs froides.

Colocynthis : Diarrhée avec coliques très vives. C'est l'expérimentation sur l'homme sain qui a spécifié que la coloquinte était utile dans les diarrhées survenant après de vives contrariétés ou des émotions morales avec indignation ou humiliation ; à deux reprises différentes j'ai eu l'occasion de vérifier cliniquement l'efficacité de quelques globules d'une 6^{me} dilution de *Colocynthis* dans la diarrhée accompagnée de ces symptômes moraux.

L'*ipéca*, aussi, est un remède de la diarrhée et même de la dysenterie, remède trouvé empiriquement par les Brésiliens et qui agit à cause de son homœopathicité. En 1735, dans son *Histoire Générale des Drogues*, Pomet disait même que ce remède guérissait exclusivement les malades qui avaient de la diarrhée s'accompagnant de nausées.

L'*émétique*, dont les effets vomitifs et purgatifs ressemblent à ceux de l'*ipéca*, produit les mêmes heureux résultats dans la dysenterie. Petit-Radel, dans ses *Institutions de Médecine*. (An IX, t. II, p. 443), confirmait les observations de Pringle disant que l'*émétique* diminuait les selles chez les dysentériques et qu'il dissipait les nausées et les vomissements.

Le *sulfur* est utile dans la diarrhée sans douleur survenant la nuit ou le matin de très bonne heure. Le besoin d'aller à la selle sur-

vient ordinairement avant le lever. D'après Farrington le *sulfate de soude* (*natrum sulfuricum*) a les mêmes indications que *sulfur*.

Podophyllum : diarrhée impérieuse survenant au sortir du lit, selles très nombreuses dans la matinée, aliments non digérés dans les selles. Ce médicament peut, quand il est indiqué, calmer très rapidement les contractions intestinales.

Dans un cas où je prescrivis *podophyllum* 3^{me} 10 globules dans un plein verre d'eau, une cuillerée à café toutes les 10 ou 15 minutes, un malade qui avait des selles diarrhéiques très fréquentes, impérieuses, depuis 3 jours, surtout le matin, vit ses selles s'arrêter dès la première cuillerée du remède; le lendemain, vingt-quatre heures après avoir commencé le remède, ce malade était tout étonné de n'avoir eu aucune selle et, craignant d'être constipé, il voulut aller à la selle volontairement, il fut plus étonné encore d'avoir une selle liquide. *Podophyllum* qui, à forte dose, augmente les contractions intestinales, avait diminué, à petite dose, ces mêmes contractions intestinales, sans avoir eu aucune influence sur l'absorption intestinale et sur la densification des matières fécales.

Pulsatilla : Diarrhée aggravée par l'absorption de substances grasses, selles plus fréquentes dans la soirée ou dans la nuit, absence de soif.

Le *calomel*, qui provoque une entérite, est aussi un excellent remède de l'entérite. On le donne, ainsi que le *sublimé*, dans la dysenterie. Ces deux préparations mercurielles, très employées en homœopathie pour guérir la diarrhée, le sont aussi quelquefois en allopathie,

mais les médecins allopathes prétendent que le calomel guérit parce qu'il produit une évacuation, et que le sublimé agit parce qu'il est antiseptique. Double erreur que les allopathes ne soutiennent que pour n'être pas obligé de reconnaître la véracité de l'homœopathie. Une petite dose de *calomel* guérit d'autant mieux la diarrhée qu'elle n'a pas d'effet purgatif. Quand on donne le *sublimé* à l'intérieur, ce n'est jamais à dose antiseptique.

Le Professeur Mayet, de Lyon, affirme qu'avec des doses très faibles de *calomel* il a obtenu des résultats surprenants dans les entérites (*Lyon Médical*, 1904, n° 24, p. 1168).

Dans le *Journal des Praticiens* du 17 novembre 1906 (p. 746), le Dr H. Gillet prétend qu'il vaut mieux donner le *calomel* à doses modérées. « Son action sur la muqueuse intestinale peut s'exagérer jusqu'à provoquer des selles sanguinolentes, par provocation de colite dysentérique, effet excessif et dangereux, même quand on recherche une dérivation, comme, par exemple, dans l'anasarque. Ce résultat s'observe surtout quand on le fait prendre comme *substitutif* ou modificateur au début des entérites. Sur la muqueuse déjà enflammée, l'irritation se produit trop vive ; donc, comme conclusion, *plutôt baisser que hausser les doses* ». Les rédacteurs du *Journal des Praticiens* vont bientôt, sous l'inspiration de leur directeur, le Dr Huchard, se convertir à l'homœopathie, mais pourquoi le Dr H. Gillet prétend-il que le calomel agit comme *substitutif*, pourquoi se sert-il de ce mot qui rappellera toujours l'acte regrettable du professeur Trousseau cherchant,

pour s'attribuer le mérite d'une découverte, à débaptiser l'homœopathie pour l'appeler *méthode substitutive*?

Le *sulfate de soude*, qui est un purgatif dont on abuse trop souvent, serait-il, lui aussi, capable de guérir la diarrhée? Pour répondre à cette question, j'emprunte le document suivant à un journal allopathique très estimé, la *Semaine Médicale* (14 novembre 1906, p. 546) :

« *Le sulfate de soude à petites doses comme antiseptique intestinal.* — Si le sulfate de soude est utilement prescrit à doses fortes et purgatives dans les affections intestinales, il semble constituer, déjà à petites doses répétées, un antiseptique intestinal très efficace, indépendamment de toute action laxative, ainsi que cela résulte de l'expérience d'un médecin du Cap, M. le Dr J. Maberly (de Woodstock). Notre confrère ayant eu l'occasion de traiter de nombreux cas de dysenterie par le sulfate de soude, d'après la méthode de M. Buchanan, (Voir *Semaine Médicale*, 1902, p. 62), constata qu'il n'était pas nécessaire de recourir à des doses élevées pour déterminer une amélioration très notable de ces affections. Les bons résultats qu'il obtint l'encouragèrent à essayer également, dans d'autres entérites, le même médicament à petites doses. Après de nombreux essais M. Maberly a adopté la pratique suivante : il fait prendre le sulfate de soude toutes les six heures, à la dose maxima de 0 gr. 35 centigr., dissous dans de l'eau de fenouil, aux enfants au-dessous de six mois. A partir de cet âge, il prescrit des doses variant de 0 gr. 60 à 1 gr. 20 centigr., et il augmente pro-

gressivement la dose avec l'âge du sujet, sans dépasser, toutefois, 4 grammes chez l'adulte. Le sulfate de soude, ainsi administré, améliorerait rapidement les selles diarrhéiques au point de vue de leur liquidité et de leur mauvaise odeur, et calmerait, en outre, les vomissements, après une ou deux prises. Il donnerait aussi de bons résultats dans la fièvre typhoïde, en déterminant une amélioration des selles et une diminution de la fièvre ».

Voilà donc les allopathes en flagrant délit d'homœopathie, et c'est pour ne pas l'avouer qu'ils prétendent que le sulfate de soude agit comme *antiseptique intestinal*. Mais alors, le sel de cuisine qui, bien mieux que le sulfate de soude, sert à conserver le lard et le jambon, serait-il un antiseptique et, parce qu'on en met dans les aliments, dira-t-on que c'est pour faire de l'antiseptie intestinale? Les antiseptiques n'agissent qu'à fortes doses, leur action se manifeste par la mort des microbes avec lesquels on les met en contact et, alors même que le sulfate de soude tuerait quelques microbes, quel médecin sensé oserait soutenir qu'une petite dose de sulfate de soude, mélangée encore aux sucs gastriques et intestinaux, agit comme antiseptique? C'est pour nier la vérité que les allopathes cherchent une explication détournée à l'aide de laquelle ils supposent se rendre compte des faits que, seule, l'homœopathie explique rationnellement.

Les *seis de cuivre* sont des substances qui provoquent des selles diarrhéiques; l'*arsénite de cuivre*, qui est le résultat de la combinaison de l'acide arsénieux (*arsenicum album*), purga-

tif toxique, avec le cuivre, produit les mêmes effets. J'ignore si les médecins allopathes savent que l'arsénite de cuivre produit des selles diarrhéiques, mais ce que je sais, c'est qu'ils vont bientôt se convertir à l'homœopathie en employant l'arsénite de cuivre pour guérir la diarrhée. C'est encore la *Semaine Médicale* (6 juin 1906, p. 271) qui relate le fait.

« *Traitement de la diarrhée infantile par l'arsénite de cuivre.* — L'arsénite de cuivre, ou vert de Scheele, était beaucoup employé en Amérique, il y a une quinzaine d'années, contre la diarrhée infantile, ainsi que nous n'avons pas manqué alors de le signaler à nos lecteurs (Voir *Semaine Médicale*, Annexes 1890, p. LXXXVI). Cette médication paraît, toutefois, s'être peu répandue de ce côté-ci de l'océan; aussi, croyons-nous bon de faire connaître que, d'après l'expérience d'un médecin anglais, M. le Dr W. Ayres (de Brierley Hill), l'administration d'arsénite de cuivre constituerait le traitement le plus efficace contre la gastro-entérite du nourrisson. Il est à remarquer, d'ailleurs, que notre confrère n'hésite pas à prescrire des doses de ce sel beaucoup plus fortes que celles qu'employaient les médecins américains : il fait prendre jusqu'à 0 gr. 0006 décimilligr. d'arsénite de cuivre, répétés quatre, cinq ou six fois de suite à dix minutes d'intervalle, puis la même dose est donnée toutes les deux heures ».

Ce petit entrefilet me suggère plusieurs réflexions. Tout d'abord, quand les médecins allopathes recueillent des nouvelles médicales

dans la littérature médicale anglaise et américaine, ils feraient bien de soupçonner assez souvent l'origine homœopathique de leurs informations. La France est si en retard pour accepter l'homœopathie, et les pays de langue anglaise, et surtout l'Amérique, sont si en avance, comparativement aux autres nations, pour enseigner l'homœopathie, que des exemples de traitements homœopathiques se rencontrent plus souvent dans la littérature anglaise et américaine que dans les travaux des médecins allopathes français.

L'on se rend bien compte aussi de l'état d'esprit des allopathes français qui, étonnés qu'une guérison puisse se faire à l'aide de si petites doses, sont toujours portés à augmenter les doses, croyant naïvement que l'efficacité thérapeutique est en raison directe de la masse du médicament. Ils ne se doutent pas que, plus ils augmentent la quantité du médicament indiqué par la loi homœopathique, plus ils risquent d'avoir des succès et, ce qui est plus malheureux, une aggravation de l'état du malade par suite de l'addition des symptômes toxiques du médicament aux symptômes morbides semblables éprouvés par le patient. Puisque les médecins allopathes se montrent rebelles à accepter les meilleurs conseils de leurs confrères homœopathes, se décideront-ils à écouter enfin l'un des leurs, le Dr H. Gillet, qui leur répétait, dans le *Journal des Praticiens* qu'il fallait « *plutôt baisser que hausser les doses* ».

Mais si cette diminution de la dose d'un purgatif allopathique est une condition importante, il faut se rappeler que cette dose infini-

tésimale d'un médicament ne peut avoir d'effet curatif que si ce médicament est indiqué par la *loi des semblables*. C'est là le point essentiel. Cette recherche du médicament réclame, de la part du médecin homœopathe, un examen minutieux des symptômes de la maladie et c'est parce qu'il existe de la diversité dans les symptômes éprouvés par plusieurs malades atteints de diarrhée, qu'il faut savoir individualiser chacun des cas à guérir.

Du reste, une diversité analogue des effets produits par les purgatifs allopathiques est inscrite en détail dans les auteurs classiques allopathes. Les étudiants en médecine, les praticiens peuvent s'en servir, mais, s'ils veulent réellement comprendre et utiliser toutes les données de matière médicale qu'ils lisent, il leur faut absolument, pour faire de l'homœopathie, renoncer à l'idée directrice que leur impose l'auteur allopathe pour suivre celle que je vais essayer de leur donner afin de faciliter leurs débuts dans l'étude de la thérapeutique homœopathique.

Je prends, par exemple, la *magnésie*. D'après Manquat « la magnésie détermine des *effets purgatifs*; les selles sont épaisses, féculentes et se produisent sans coliques »; il ajoute : « La purgation magnésienne est parfois suivie d'une *constipation* opiniâtre ». Si donc la magnésie est capable de produire secondairement la *constipation*, j'ai le droit de m'en servir en cas de diarrhée et les cas de diarrhée dans lesquels les homœopathes recommandent *magnesia carbonica* sont justement ceux où l'on observe : selles épaisses, féculentes, sans coliques.

Même travail pour le *Ricin*, l'*Aloès*, la *Rhubarbe*. L'étude des purgatifs inusités tels que : *Bryonia*, *Croton tiglium*, *Elaterium*, *Jatropha curcas*, etc., etc., ne sera pas négligée.

Si les livres classiques de thérapeutique deviennent insuffisants, l'étudiant s'adressera aux livres de toxicologie. Il lira, enfin, les œuvres des médecins homœopathes, mais seulement quand il aura passé sa thèse, car certains professeurs pourraient peut-être lui rappeler, lors de ses examens et plus tard, ce vers de Molière :

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.

IV

Purgatifs homœopathiques choisis parmi les constipants allopathiques. — Si le médecin homœopathe emploie les purgatifs allopathiques comme remèdes de la diarrhée, il cherchera dans les constipants allopathiques les remèdes pour guérir la constipation. Hahnemann exposait lui-même ces idées par des exemples. « Tandis que le partisan de la vieille école, disait-il, emploie pour purger plusieurs gros de teinture de rhubarbe combinée avec d'autres substances, l'homœopathe administre la même teinture, à la dose d'une goutte seulement d'une solution au quadrillionième, dans une vue tout opposée, c'est-à-dire pour guérir les diarrhées. Le médecin de l'ancienne école prescrit contre celles-ci la teinture d'opium à fortes doses, et souvent sans succès ; l'homœopathe, au contraire, emploie ce même remède bien plus convenablement pour un but tout opposé, et dissipe d'une manière durable la constipation avec la plus petite parcelle d'une goutte de la dilution de cette teinture portée au billionième ».

Les constipants allopathiques fournissent donc la seconde catégorie des purgatifs homœopathiques.

L'on désigne ordinairement sous le nom de constipant toute substance qui, à forte dose, peut plus ou moins arrêter les mouvements de l'intestin et diminuer la sécrétion des glandes intestinales; les substances qui, à forte dose, ne provoquent pas de diarrhée peuvent, pour la plupart, d'une façon légitime, être considérées aussi comme des constipants. La *belladone*, la *noix vomique* sont dans ce cas. Quand les allopathes emploient des constipants ils s'adressent plutôt aux remèdes dont l'action sera passagère et dont ils pourront graduer les effets actifs tout en évitant les effets toxiques, l'*opium* est un de ces remèdes; mais ils se garderaient bien d'employer le *plomb* pour produire la constipation, quoique certains d'entre eux, trop logiques avec leurs principes, l'ont tenté quelquefois, et cela non sans danger pour le malade. Il est certain qu'une substance qui provoquerait une constipation absolue et prolongée causerait dans l'organisme des troubles graves.

Comme l'*opium* est le roi des constipants allopathiques, je commencerai par lui. Les compositions à base d'*opium* sont variées; le laudanum, l'extrait thébaïque, l'élixir parégorique, le sirop diacode, le diascordium, les gouttes noires anglaises, les pilules de cynoglosse, la poudre de Dower, la morphine, la codéine, la narcéine, etc..., sont des préparations pharmaceutiques composées d'*opium* ou retirées de l'*opium*. Si l'on veut juger des effets purs de l'*opium*, il faut l'employer pur et quand les allopathes vantent surtout l'*élixir parégorique* dans la diarrhée ils ne songent pas à l'action du *camphre* qui est un des composants de cet

élixir. L'école homœopathique recommande beaucoup le *camphre* quand la diarrhée s'accompagne de dépression et de collapsus.

Deux gouttes d'*alcool camphré* dans un verre d'eau, pris par gorgées, constituent un remède suffisant pour certaines diarrhées, et Hahnemann avait fait du camphre un bon remède du choléra.

L'opium, administré seul, produit néanmoins la constipation, le chirurgien a raison de s'en servir quand il opère sur le tube digestif afin d'immobiliser l'intestin et d'empêcher momentanément le lieu opératoire d'être souillé par le contact des matières, le médecin allopathe en use et en abuse pour traiter les diarrhées et calmer les douleurs, le médecin homœopathe l'emploie au contraire pour guérir la constipation, surtout celle qui est atonique sans envie d'aller à la selle, et le succès sera d'autant plus évident que l'opium sera le médicament de l'état général.

Pour montrer la différence de conduite tenue auprès d'un malade par un allopathe et par un homœopathe, je ne saurais mieux faire que de relater le cas suivant où mon confrère allopathe crut bon de prescrire un purgatif allopathique et où j'eus à ordonner, au contraire, un constipant allopathique à petite dose.

Dans une ville d'un département voisin je fus appelé auprès d'un petit malade âgé de 7 ans qui, depuis quatre jours, était dans un état si alarmant que deux de mes confrères n'hésitèrent pas à parler de méningite. En effet, ce petit malade, après quelques jours de voyage où il s'était un peu surmené physiquement, était

tombé dans un état cérébral grave caractérisé par de la torpeur, de la somnolence, avec des périodes d'agitation et de délire, par de la fièvre entre 39° et 41° et par de la constipation. Quand, le matin du cinquième jour à 5 heures du matin, je vis l'enfant qui avait eu du délire la nuit précédente, je notais 41°,3 de fièvre, perte de connaissance presque absolue, l'enfant couché sur le dos n'avait pas la force de s'empêcher de glisser au fond de son lit, avec des mouvements d'impatience et d'agitation continuelle, sans mouvements brusques, il prenait ses couvertures, les tordait, les rejetait, présentant, en somme, cet ensemble de symptômes que l'on désigne sous le nom de carphologie, symptôme que l'on trouve souvent dans la phase préagorique des maladies cérébrales.

Mon confrère allopathe avait prescrit de prendre, le matin même, du *calomel*, autant comme dérivatif intestinal que pour remédier à cette constipation qui datait de quatre jours.

En face d'un tel cas, un médecin homœopathe devait se rappeler, d'abord, la critique faite par Hahnemann au sujet de cette médication symptomatique qui emploie un palliatif « pour faire taire un seul symptôme morbide » (*La médecine de l'expérience*), il devait chercher plutôt, dans l'ensemble des symptômes, le seul remède, le mieux approprié à l'état général du malade. Pensant que le diagnostic de méningite aurait parfaitement pu se trouver vrai dans la suite, quoique, à part la constipation opiniâtre, je ne constatais ni vomissement, ni ventre en bateau, ni signe de Kernig, symptômes ordinaires de la méningite, examinant mieux le

petit malade, je cherchais d'autres symptômes pouvant me faciliter le choix du remède. Outre la *constipation* datant de quatre jours, l'*état somnolent* et même comateux déjà signalés, la peau chaude et très sèche, je vis, en soulevant les paupières, qu'il existait un *rétrécissement très marqué de la pupille*. La pupille était punctiforme et n'avait aucune tendance à se dilater dans l'obscurité. Cette triade symptomatique me fit de suite songer à *Opium*.

Je rappelle que les auteurs allopathes classiques signalent que, dans l'empoisonnement par l'*opium*, l'on note comme symptômes dominants : *constipation*, *sommeil* de plus en plus profond, *état comateux*, *pupilles fortement rétrécies* (Manquat).

Faisant fondre, dans un plein verre d'eau, quelques globules d'une basse dilution d'*Opium*, je donnai au petit malade, toutes les 5 ou 10 minutes une cuillerée à café de cette préparation. Deux heures après, la carphologie avait cessé et l'enfant, toujours somnolent, avait cependant assez de force pour s'empêcher de glisser au fond du lit, pour se remonter afin de replacer sa tête sur l'oreiller. Se couchant légèrement sur le côté, au lieu de repousser ses couvertures, il les ramenait doucement sur lui et autour de son cou comme s'il éprouvait le besoin de se couvrir pour faire un bon somme. Cet état calme dura une heure, puis la somnolence diminua progressivement à un tel point que, demandant à l'enfant s'il souffrait de la tête, il put prononcer une première parole et me répondre : *non*. Les parents prononcèrent le mot de *résurrection*.

A ce moment, la peau n'avait plus sa sécheresse, il y eut même d'abondantes sueurs, la pupille était aussi moins rétrécie et l'obscurité lui permettait un commencement de dilatation. L'amélioration de tous les symptômes fut continue et progressive et huit heures après avoir commencé *Opium* l'enfant avait une selle naturelle (La purgation au calomel n'avait pas été administrée).

Puis, bien qu'il y eut quelques alertes faisant penser à une réapparition des symptômes morbides, l'enfant, après l'administration d'autres médicaments homœopathiques, fut sur pied au bout de quelques jours.

Récemment encore, toujours avec le même remède, j'ai obtenu un résultat analogue chez une femme atteinte de fièvre typhoïde et qui dans le cours de sa maladie, avait présenté des symptômes de léthargie.

Hahnemann, en parlant des *Exemples de guérisons homœopathiques dues au hasard, opérées involontairement par des médecins de l'ancienne école*, a montré que plusieurs médecins avaient déjà utilisé l'opium pour guérir les coliques avec constipation.

Le *plomb*, qui produit une constipation opiniâtre guérit aussi cette constipation et Hahnemann, dans le travail cité plus haut, ajoute à ses observations celles de Thunberg, Wilson, Luzziaga, Ange Sala, J. Agricola, Chirac, Van Helmont, Naudeau, Pererius, Rivinus, Sydenham, Zacutus Lusitanus, Bloch, qui ont employé le *plomb* pour guérir la constipation.

J'ai encore le souvenir d'une malade soignée par mon père pour une constipation absolue,

résultat d'une obstruction intestinale ; cette malade avait même des vomissements fécaloïdes. *Plumbum 30^{me}* guérit cette malade qui avait été condamnée par un confrère allopathe.

La *belladone* agit aussi homœopathiquement pour combattre la constipation. L'aveu se trouve même dans le *Lyon Médical* (1869, II, p. 154) : la *belladone* possède une action admise par tous les auteurs, « la propriété de relâcher les muscles circulaires, » écrivait le Dr J. Faivre. « Or, si vous administrez, ajoutait-il, de la *belladone* à faible dose, dans certains cas de constipation, vous obtenez une légère purgation ; autrement dit, vous avez donné la *belladone* à dose insuffisante pour paralyser l'intestin, et vous voyez se produire, par réaction, une contraction, d'où procède un léger effet laxatif ».

La *belladone* est employée dans le traitement de la constipation, symptôme de la colique de plomb ; quand un allopathe prescrit ce médicament dans cette affection, il fait, comme M. Jourdain, de la prose, de l'homœopathie sans le savoir.

La *noix vomique* possède une action comparable à celle de la *belladone*, quand on la donne comme remède de la constipation. Une 3^{me} ou même une dilution plus élevée constitue un bon remède de la constipation et convient plus spécialement aux personnes qui ont une vie trop sédentaire, aux employés de bureaux, aux ronds de cuir, aux malades qui ont abusé du café, du tabac, des boissons alcooliques, des mets épicés et de l'alimentation carnée, aux hémorroïdaires aussi bien qu'aux personnes surmenées par des travaux intellectuels. Envie d'aller à la selle

sans résultat. Malaises généraux du matin.

Ignatia sera préféré à *Nux vomica* si les symptômes généraux l'indiquent.

Sans m'étendre davantage sur le traitement homœopathique de la constipation aiguë ou chronique, il me semble que, dans le choix du médicament homœopathique, il peut être utile de se rappeler si le médicament à prescrire est, à forte dose, un purgatif allopathique ou un constipant allopathique afin de mieux comprendre l'action du médicament sur l'état général et sur le fonctionnement de l'intestin. Ces considérations permettront d'appliquer avec plus de discernement d'autres remèdes tels que : *Æsculus*, *Alumina*, *Causticum*, *Cocculus*, *Collinsonia*, *Graphites*, *Hydrastis*, *Lycopodium*, *Sepia*, *Silicea*, etc., etc.

Il suffit du reste très souvent d'améliorer l'état général d'un malade pour observer le retour à l'état normal des fonctions digestives et la disparition d'une constipation existante. Ayant eu à soigner une rhumatisante chronique sans avoir en vue de combattre sa constipation habituelle, je vis ce dernier symptôme très amélioré par les médicaments s'adressant plus spécialement aux douleurs rhumatismales (*Bryonia*, *Solubilis*, *Rhus*, *Apis*).

Aux trop nombreux médecins qui, encore de nos jours, abusent des purgatifs pour ne traiter qu'un seul symptôme, l'on pourrait rappeler la citation suivante de Hahnemann : « La méthode que nos médecins vulgaires suivent générale-

ment dans le traitement des maladies se rapproche beaucoup de ces effrayantes cures révolutionnaires. Ils arrivent en partie au but, mais à l'aide de moyens nuisibles. Par exemple, ils traitent une maladie qu'ils ne connaissent pas et qui est accompagnée d'enflure générale. En raison de cette enflure, c'est à leurs yeux une maladie qui se représente journellement. Sans hésiter ils la nomment *hydropisie*, comme si un seul symptôme faisait l'essence de toute une maladie et de suite ils procèdent au traitement. Enlevons l'eau, et tout sera dit. On se met à l'ouvrage et l'on n'épargne pas les *purgatifs drastiques* décorés du titre d'hydragogues. Le ventre s'affaisse, les bras, les jambes et le visage redeviennent maigres et effilés. Voyez, disent-ils, ce que je puis faire, quelle est la puissance de mon art ! Nous avons triomphé d'une maladie aussi grave que l'hydropisie ! Il n'y a qu'une petite difficulté, c'est qu'il est survenu une maladie nouvelle, à laquelle personne ne songeait, une maudite lientérie que nous devons maintenant attaquer avec d'autres armes. » (*Esculape dans la balance*).

A côté de ces critiques, il est plus utile de rappeler les conseils que Hahnemann donnait à ses élèves quand il leur recommandait d'étudier la valeur médicamenteuse des substances purgatives. Ces conseils n'ont aucunement perdu de leur valeur et serviront de conclusion à ce modeste travail.

« La méthode curative et dynamique ramenant les maladies à la santé d'une manière aussi prompte et immédiate que puissante et douce, tous les moyens appelés généraux, disait Hahne-

mann, révulsifs et évacuants, qui bouleversent l'organisme contre le vœu de la nature, comme les vomitifs, les purgatifs, les sudorifiques, etc., sont inutiles et nuisibles. Les médicaments qui produisent ces effets violents et révolutionnaires ne le font pour la plupart que par l'excès de leurs doses. En abusant ainsi des vomitifs, on n'aperçoit pas plusieurs des propriétés spécifiques du tartrestibié, de l'ipécacuanha, de l'asa-ret, etc., qui, à petites doses, peuvent les rendre des médicaments beaucoup plus salutaires dans d'autres circonstances. De même les nombreuses substances médicinales dont on est dans l'usage d'abuser pour provoquer ces purgations et évacuations dont le vrai médecin n'a presque jamais ou n'a que très rarement besoin, sont destinées à remplir des indications bien autrement utiles que celles qu'on leur a connues jusqu'à présent : ce n'est que quand on les a fait prendre en excès qu'elles déterminent cet effet tumultueux, et presque tous les autres médicaments peuvent devenir vomitifs ou purgatifs lorsqu'on en abuse au même degré. Les prétendus signes de saburres dans les premières voies et de turgescence de la bile, l'amertume de la bouche, le mal de tête, l'anorexie, le dégoût, les nausées, le mal de ventre et la constipation réclament ordinairement de tout autres moyens que des purgatifs et des vomitifs : la maladie envisagée dans tout son ensemble, est souvent guérie en peu d'heures par quelques gouttes de la substance curative qui convient. et ces symptômes menaçants disparaissent avec elle, sans évacuations, d'une manière tellement insensible qu'on ne sait ce qu'ils sont devenus.

Il n'y a qu'un petit nombre de cas où il soit permis de recourir à de tels évacuants : c'est quand l'estomac ou le canal intestinal est surchargé d'aliments indigestes ou contient soit des corps étrangers soit quelque poison. » (*La Médecine de l'expérience*).

